



Flash info 12, vos élu.es vous informent : Échos de la FSSSCT de la DDCT du 19 mars et du 28 mars

UGD : La DDCT va « les restructurer » mais toujours pas d'info claire ni de prévention primaire !

Dans certaines mairies, des collègues UGD se voient dire du jour au lendemain qu'il va falloir trouver un autre poste. Dans d'autres mairies, les UGD sont « défendues » par leur DG pour qu'elles restent sur place. Il est vrai que les UGD sont à la fois indispensables pour les agent.es dans l'accès de proximité à leurs droits RH. Mais elles occupent aussi souvent d'autres fonctions dans des mairies qui manquent déjà cruellement d'effectifs.

La ville a encore une fois refusé de dire officiellement que des UGD vont être centralisées et d'autres potentiellement gardées en mairies. Elle dit juste que *certaines fonctions des UGD vont basculées vers l'encadrement de terrain*, une manière de justifier par la suite la suppression d'UGD de proximité ! **Or, pour SUPAP FSU, il faut plus d'UGD de proximité et plus d'encadrement RH de proximité ! Face ces perspectives anxiogènes, nous avons exigé de la transparence et de la prévention des risques psycho sociaux. Supap fsu défendra :**

L'importance du travail humain d'UGD dans la proximité

+ d'UGD et de SGD pour réduire la charge de travail et la pénibilité du travail

+ de Reconnaissance salariale !

Prenez contact avec nous et rejoignez le collectif des UGD et SGD : après le succès de la réunion de mars, retrouvons-nous tous.tes ensemble le 19 juin ! - SUPAP-FSU

Mairie du 20 : des sous effectifs et un manque de soutien : Supap Fsu demande un accompagnement global de la mairie du 20 et invite les agent.es en réunion d'information syndicale le jeudi 10 avril matin : ici DDCT : [Souffrance au travail](#) : Mairie du 20ème : [Episode 2 - SUPAP-FSU](#)

Suites de l'incendie Mairie du 12 : pour le renforcement d'accompagnement pour de meilleures conditions de travail :

[Inquiétudes pour les conditions de travail des agent.es de la Mairie du 12ème - SUPAP-FSU](#)

3975 : pour la mise en œuvre de mesures immédiates pour les agent.es du 3975 suite au risque de danger grave :

La ville répond *que c'est compliqué* et proposera un plan d'action en juin. Elle devra répondre à l'ensemble de nos demandes d'ici le 19 mai.

Accident au benzène rue Lobau : un défaut majeur de protection des agent.es, le déni de la Ville

Le 20 novembre dernier il y a eu un déversement d'hydrocarbures place Saint-Gervais, à proximité des bâtiments situés 2-4, rue Lobau derrière l'Hôtel de Ville. Il y a eu un grave défaut de protection, d'information, de coordination des directions (et donc des mesures à géométrie variable pour les agent.es).

De nombreux agent.es de services de la Ville de Paris travaillant sur ces sites ont donc été exposé.es, parfois de manière importante et prolongée au benzène, un produit toxique et cancérigène (aux conséquences potentiellement très graves en particulier pour les femmes enceintes ou en PMA).

Il n'y eu aucune évacuation immédiate, le chantier n'a pas été condamné tout de suite, le site n'a commencé à être traité que plus de 3 semaines après l'accident. Les personnels n'ont pas été immédiatement informés (ni de l'accident, ni des risques, ni la nécessité de consulter la Médecine Préventive). Heureusement que nous avons diffusé des tracts d'information aux agent.es ce qui a obligé la Ville à enfin informer tous.tes les 200 collègue.s concerné.es !

Selon les directions, les agent.es n'ont eu accès au télétravail qu'à partir du 16 décembre, d'autres à partir du 10 janvier. Des personnels n'ont jamais été relocalisés (agent.es de nettoyage, de surveillance, du privé...) et n'ont bénéficié d'aucune mesure de protection. La DDCT a été une des directions qui a mis en place des mesures de protection mais avec retard du fait de manque de coordination centrale. Notons que certains services n'ont pas été en télétravail et que des agent.es ont été victimes de cette exposition. Le SUPAP-FSU a demandé :

- Une information et un **suivi médical de toutes les personnes exposées** (la médecine préventive établit une fiche d'exposition au benzène qui restera dans le dossier médical utile si malheureusement une demande de reconnaissance de maladie professionnelle devenait nécessaire)
- La formalisation d'un protocole en cas d'accident d'exposition dans les bâtiments multidirectionnels.
- Une **réponse écrite aux 8 préconisations** précises du rapport d'enquête de la MISST pour éviter ce type d'exposition et de non-respect de la sécurité des agent.es

Bilan de prévention - plan de prévention 2025

Le Bureau de prévention des risques professionnels (BPRP) partage l'analyse que nous faisons depuis longtemps sur le fait **que le risque psycho social est le risque le plus important au sein de la DDCT et qu'il faut y prêter de vrais MOYENS collectifs**. Même si la médecine du travail et le SAM -deux services en sous effectifs- sont utiles pour de la prévention et de la mise en protection individuelle, cela ne suffit pas : il faut transformer avec les agent.es les organisations du travail qui les mettent dans des situations de sur stress, de travail empêché, de conflits de valeurs, de non-respect de droit à la santé, au handicap.

Nous avons pointé les manquements de la DDCT concernant la non prise en compte de nombreuses alertes et de demande de prévention que nous reportons pour 2025. Et retrouvez notre déclaration liminaire ici : [Pour de nouvelles pratiques à la DDCT, pour notre santé - SUPAP-FSU](#)

Sur la prévention des violences des usagers, un travail est disponible ici : [IntraParis-DDCT - Incivilités](#) et il faut s'en saisir et demander la protection fonctionnelle. Nous avons cependant défendu que plus nous aurons des collectifs de travail nombreux et unis, plus les agents pourront prévenir des situations de violences des usagers. Nous avons demandé plus de formation « Premiers secours en santé mentale ».

Nous nous sommes abstenus concernant le plan de prévention dont nous soutenons la philosophie : faire avec les agent.es valoriser leurs ressources, transformer les organisations du travail avec elles et eux. **Mais nous déplorons le manque de moyens mis pour le faire**. Nous voulons que la prévention s'ancre sur des situations de travail concrètes et là, la DDCT répond : *on ne pourra pas tout faire*. **Or, notre rôle de mandaté.es FSSCT, c'est que toute situation de souffrance soit prévenue en prévention primaire et en prévention secondaire et tertiaire.**

Ainsi, nous ré interpellent la DDCT sur un plan de prévention avec :

Des mesures pour le 3975, de la prévention pour les MVAC, le SEIL, la Mairie du 20, 12... les UGD, EDL..un retour sur le traitement des situations de violences sexistes et sexuelles pour former, prévenir.

Le tout avec une meilleure prise en compte du genre : Les femmes sont majoritaires au sein de la DDCT. De nombreuse situation de travail ne sont pas prises en compte en lien avec la santé : congés maternité, parcours PMA, allaitement, problématiques de règles douloureux et abondantes et endométrioses, non reconnaissance des pénibilités des métiers d'accueil et de relation usagers... Mieux prendre en compte cette santé (ob_a6eab9_santedesfemmesalaville1103.pdf), améliorera aussi les conditions de travail des hommes : tous et toutes ensemble pour la santé à la DDCT !

La section DDCT de SUPAP FSU à votre ECOUTE tous les jeudis de 9h30 à 16h30 :
Contactez-nous au standard 0144681393 ou par mail à ddctsupapfsu@gmail.com. Vos mandaté.es santé travail –
FSSCT DDCT : Catherine Albert, Anne Fardeau, Dulce Anglo, Mehdi Ibdella, Sarah Randonneau-Bejaoui...

7 /04/ 2025